

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES, COMMENTANT LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MERCREDI 24 JUIN 1981

24 JUNE 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Dimanche dernier, le peuple de France a confirmé et amplifié son choix du 10 mai `élection présidentielle`.

- Je tiens à le remercier pour cette confiance qui nous donne les moyens, au-plan parlementaire, de mettre en oeuvre la politique pour laquelle j'ai été élu.

- Le Gouvernement, qui a été constitué conformément aux dispositions de la Constitution, est un Gouvernement d'union. Il tient -compte du vaste rassemblement des forces populaires, des forces de la jeunesse et du travail, qui s'est réalisé d'abord à l'élection présidentielle puis aux élections législatives.

- L'adhésion d'une large majorité de notre peuple à la politique que j'ai définie et qui constitue, faut-il le rappeler, la charte de l'action gouvernementale, est une garantie de sa réussite.

- Au Gouvernement, je demande ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend.

- L'espérance de notre peuple est immense et notre responsabilité historique.

- J'espère - et je ferai tout pour cela - que les Françaises et les Français auront à coeur de se rassembler toujours plus nombreux autour de la politique nouvelle, ambitieuse et généreuse que le suffrage universel a validée le 10 mai et le 21 juin. L'unité du pays consolidée, la démocratie élargie, la France scrupuleusement fidèle à ses engagements, à ses alliances dans le respect de son indépendance nationale, nous pourrons agir avec plus de force encore pour la liberté, le progrès et la paix.\